

Image not found or type unknown



Ballon d'eau chaude Hors service

Par **Sansan77220**, le **23/12/2020** à **17:09**

Bonjour,

je paye un loyer sans charges. Mon propriétaire , m'informe que suite au remplacement de mon ballon qui ne fonctionne plus, je dois remplacer le ballon moi même car le loyer est dans charges . Est ce normal ?

Par **janus2fr**, le **24/12/2020** à **09:44**

Bonjour,

Tout ça n'est pas très clair...

[quote]

car le loyer est dans charges .

[/quote]

Qu'est-ce que ça veut dire ?

En tout cas, le remplacement d'un ballon d'eau chaude n'est pas une réparation locative (voir décret 87-712), c'est à votre bailleur de s'en charger, pas à vous.